

ANALYSER UNE DEMANDE DE FORMATION ANALYSER UN CAHIER DES CHARGES DE LA DEMANDE

LE CAHIER DES CHARGES DE LA DEMANDE : OBJECTIF ET CONTENU

Distinguer...

Le cahier des charges de la demande : « Document exprimant la demande de formation et les exigences d'un demandeur.

Note: Ce document contient les éléments administratifs, pédagogiques, financiers et organisationnels pour permettre aux prestataires de formuler une proposition en vue d'atteindre les objectifs présentés par le demandeur. »

Le cahier des charges de la formation : « Document permettant la contractualisation, issu de la négociation des éléments du cahier des charges de la demande et de l'accord entre les contractants en vue d'atteindre des objectifs déterminés.

Note: Le cahier des charges de la formation peut prendre la forme d'une convention, d'un contrat, d'une commande, etc. »

Source: Norme AFNOR - NF X50-750, Août 2015

Le contenu du cahier des charges de la demande de formation

Le cahier des charges de la demande définit les modalités d'exécution, les acteurs, les coûts, les caractéristiques essentielles, les objectifs à atteindre avec leurs indicateurs et leur unité de compte et/ou de mesure. Voici la liste des informations attendues dans ce document :

	مرين من من من من من المن كالمناطقة		مستوار معاربه ما معارب
-	Identité du demandeur	-	Interlocuteurs

- Situation de départ à traiter - Implication des acteurs

- Situation d'arrivée à obtenir - Exigences vis-à-vis du fournisseur

Message à délivrer
 Ressources (économiques, matérielles, humaines...)

- Méthode de travail - Evaluation : nature, critères, indicateurs, unité de

compte

- Contraintes - Justification de la pertinence de l'expertise du

fournisseur

- Population concernée - Autres éléments à la discrétion du client

- Conditions de réussite

Source: Norme AFNOR – NF X50-769, septembre 2012



Pour une lecture critique du cahier des charges de la demande de formation

Deux outils méthodologiques pour effectuer une lecture critique du cahier des charges de la demande.

L'analyse des principales rubriques et questionnement associé

- Identité du commanditaire : Nom, direction, fonction
- Objet : Thème de la demande de formation
- Contexte : Objet et origine ? Quel contexte ? Dans quelle politique générale de l'entreprise ?
- **Situations professionnelles concernées**: Décrire la situation. Qu'est-ce qui justifie la demande, quelles solutions déjà envisagées, quelle est la problématique à résoudre, quelles situations professionnelles sont concernées ?
- **Objectifs et enjeux**: Qui formule la demande ? Place et rôle de notre interlocuteur : prescripteur, décideur, bénéficiaire ? Objectifs, enjeux, atouts et contraintes ? Quels sont les résultats attendus, quelle « plus-value » apportera la formation, qu'est-ce qui va changer ?
- Public : Faire préciser le public concerné. Caractéristiques ? Nombre ? Place dans le projet ?
- **Compétences à développer** : Quels sont les manques, quelles sont les compétences à développer et/ou à acquérir ?
- **Délai souhaité**: Définir les délais, faire préciser les contraintes, le rythme souhaité. Quel délai pour résoudre quel problème? Quels moyens?
- **Conditions de réussite** : Que faut-il prévoir pour garantir la réussite de la formation : phase de préparation, suivi et accompagnement, rôle et implication du manager ?
- Interventions envisagées : Quelles interventions envisagées ou imaginées ? Quels contacts préalables avec les différents intervenants ? Quelle serait l'organisation la plus efficace ?
- **Méthodes et modalités pédagogiques** : Quelle sera l'organisation la plus efficace, externe, interne, intra, apports extérieurs à l'activité ? Quelles expériences positives ou négatives ?
- **Exploitation et application**: Résultats attendus ? Quelles conditions de réussite ? Quelle évaluation ? Quelles exploitations ? Dans quel cadre ?
- **Approche budgétaire** : Est-ce une demande prévue au plan de formation ou hors budget ? Sur une action spécifique ?

Source : *Ingénierie de formation. Intégrez les nouveaux modes de formation dans votre pédagogie.*Thierry Ardouin. 2017. Pp 142-143